



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Construire la mobilité transfrontalière à l'échelle du Grand Genève

Marie Dégremont
Lille, le 13/11/2019



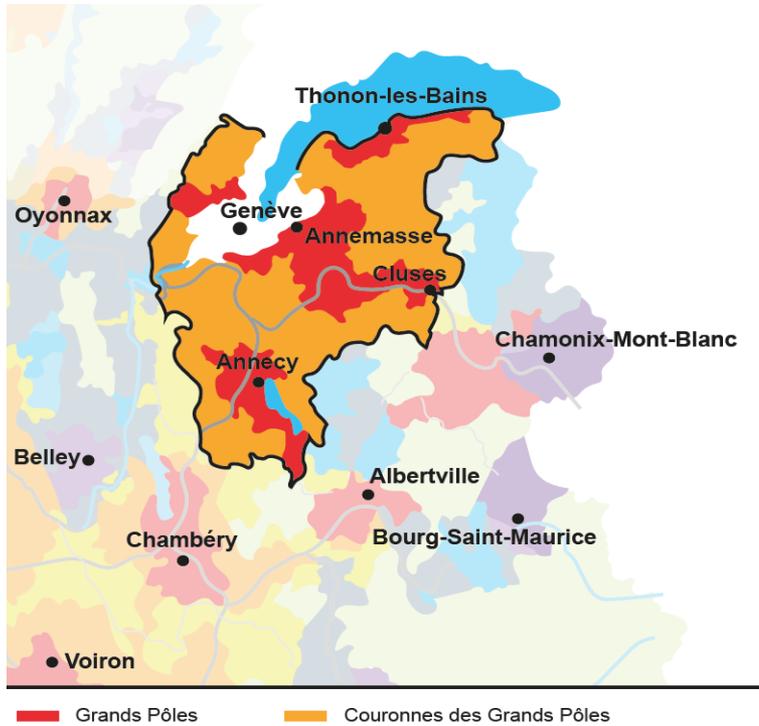
La mobilité, enjeu clé du Grand Genève

1. Une intégration politique rendue nécessaire par les pratiques observées
2. Des projets d'agglomération structurant une stratégie politique transfrontalière
3. Quelle traduction concrète ?



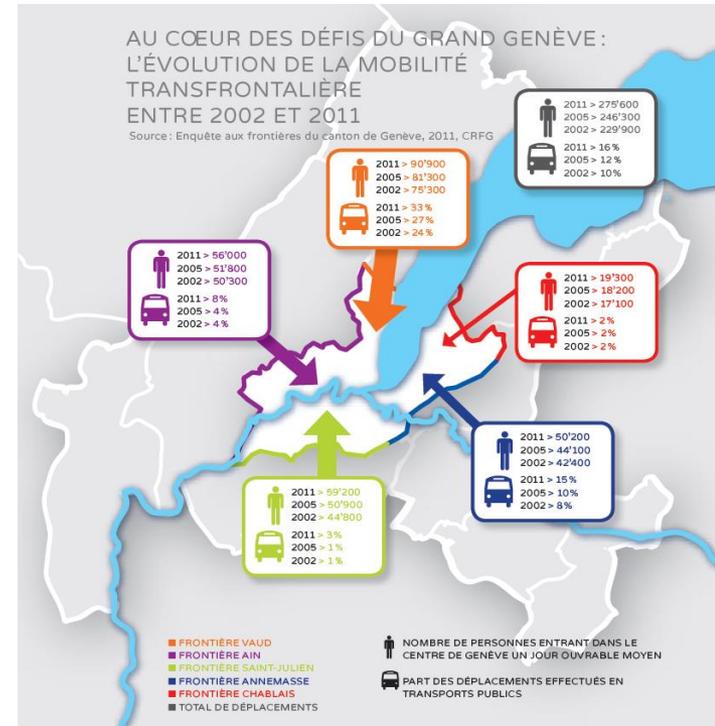
L'influence urbaine du Grand Genève : au-delà des frontières

Des problématiques dépassant les frontières politiques



Source : France Stratégie, d'après INSEE AURA (2017)

x3 nombre d'actifs transfrontaliers (1999-2013 :
100 000 pers. env., 1/5 emplois)

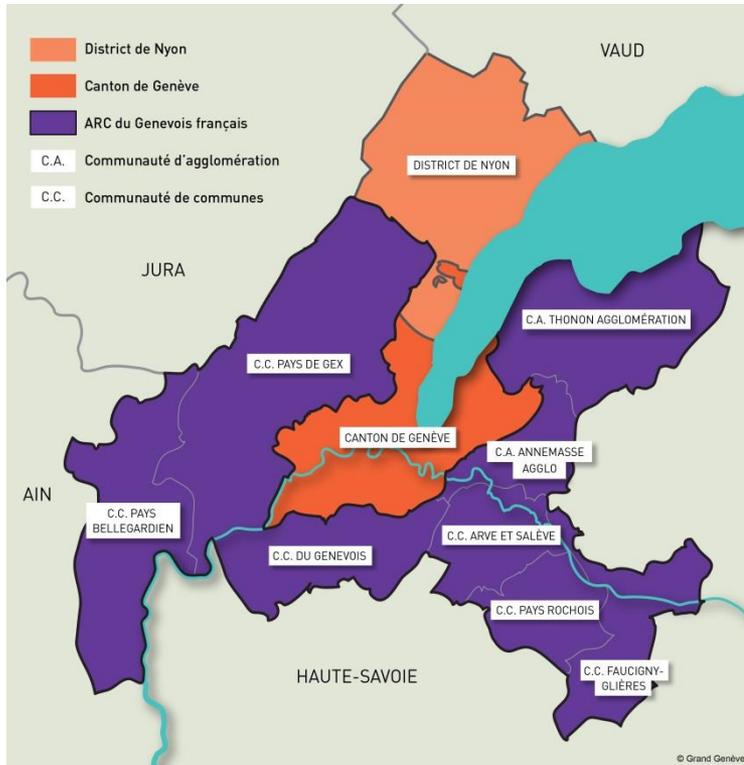


400 000 passages de douane/jour.
2002-2011: +46 000 entrées/j dans le centre
de Genève ; +21 000 voyageurs/jour
dans les transports publics (x2 env.)



L'intérêt d'une coopération

- **Coopérations fonctionnelles** sur un territoire où les institutions politiques traditionnelles ne correspondent pas aux problématiques identifiées à cette échelle.



Le Grand Genève : 947 000 habitants

2001, Politique des agglomérations (CH) :
Coordonner, harmoniser le développement des aires urbaines : **maîtrise de l'étalement urbain, limitation de l'empreinte environnementale, préservation de l'attractivité économique**

Financements conditionnels pour :

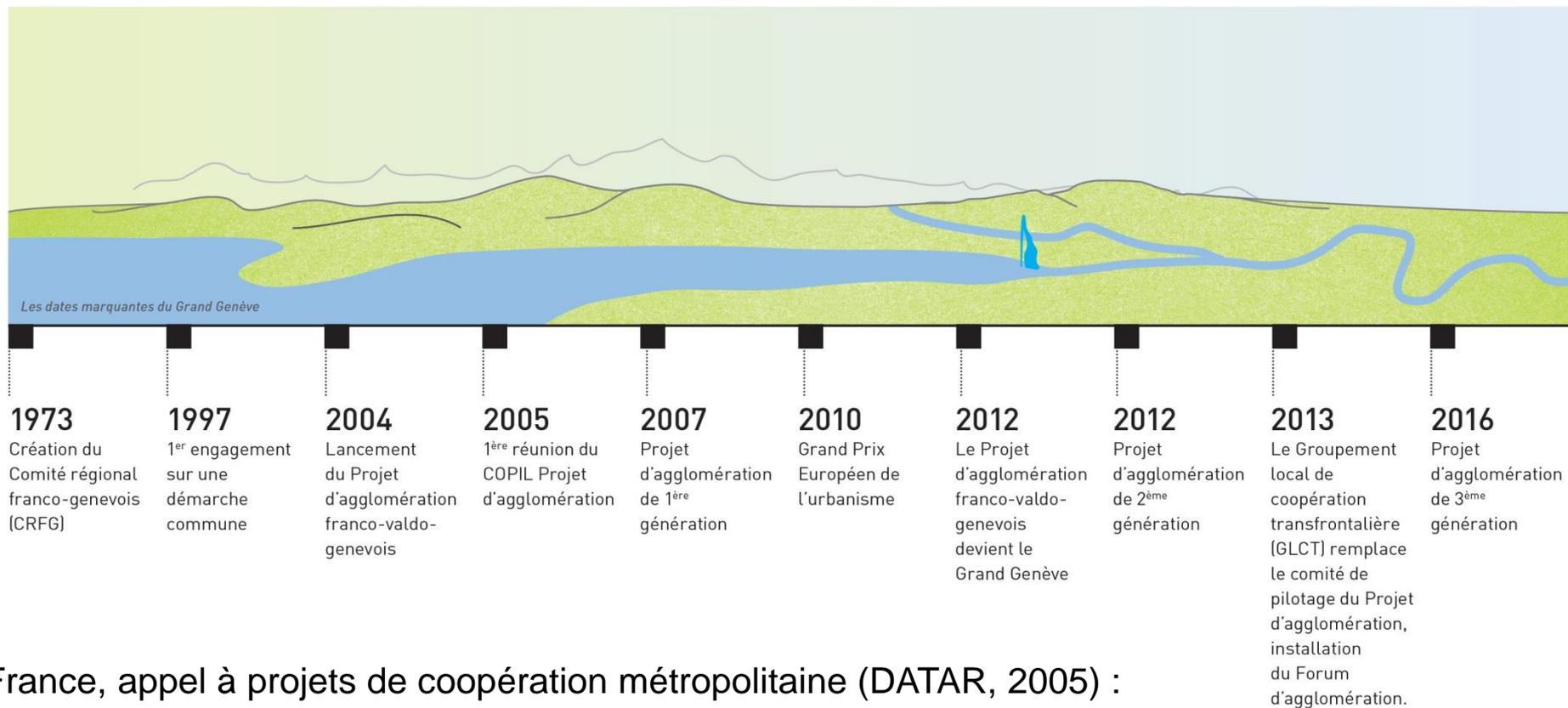
- lier urbanisme, transport,
- établir des priorités d'actions opérationnelles
- travailler avec l'ensemble des acteurs territoriaux concernés

2019-2022 : 1,12 Md CHF, cofinçant 36% des projets identifiés.

- Partenariat fonctionnel transfrontalier, Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise (Grand Genève depuis 2012).
204 M CHF (182 M€) pour 2015-2018 (PA 2)



Le Grand Genève : un périmètre d'action politique



France, appel à projets de coopération métropolitaine (DATAR, 2005) : 3,5 millions d'euros

Objectifs et engagements communs : lien urbanisation, aménagement, mobilité et environnement
Stratégie concertée de développement de la mobilité à l'échelle de l'agglomération transfrontalière



Les projets d'agglomération : lier les enjeux, associer les parties prenantes

Renforcement de la coopération territoriale fonctionnelle côté français : 2002, l'association régionale de coopération du Genevois, Syndicat mixte (2010) puis Pôle métropolitain (2017)

Transversalité



Pilotage identifié, intégration dans les politiques publiques (Pôle métropolitain et SAE, SCOT, PDCn...)

PA 3, mesures de mobilité sollicitant un cofinancement : 855 M CHF (780 M€)



Quelle traduction concrète ?

Identification d'enjeux partagés, vision commune :

- qualité de l'air,
- diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- engorgement des axes de circulation, étalement urbain...
- Maîtrise des flux démographiques et de l'urbanisation

Orientations cadres, objectifs et projets concrets

- Densification de l'habitat autour des gares ferroviaires
- Desserte des zones d'activité économique
- Services mutualisés d'analyse et de suivi statistique, outil de modélisation de la pollution atmosphérique locale – G²AME, Modèle multimodal transfrontalier
- Partage d'ingénierie



Quelle traduction concrète ?

- Infrastructures lourdes : ex. Léman Express : 1,4 Md€ tronçon Suisse (État de Genève, CH), 220 M€ tronçon français (CT, État, SNCF Réseau), 14,5 M€ Office fédéral des transports suisse, 1 M€ UE ; route et stationnement...

Et leur valorisation: développement du maillage de transports en commun (tramways, BHNS) ; liaisons urbaines et mobilité douce ; densification des activités.

Ex. construction d'un axe tram entre le CERN et St-Genis-Pouilly : 50,3 M CHF ; réalisation d'un pôle d'échange multimodal pour la gare de Reignier : 6,38 M CHF

- Harmonisation tarifaire des transports en commun et de l'organisation des services
- Gestion harmonisée des P+R
- Développement de la mobilité douce, continuité et standards communs d'aménagement ; services à la mobilité
- Incitation à la réalisation de plans de mobilité des entreprises



Et la suite ?

- Développement des services à la mobilité
- Capacité d'intervention des structures intégrées
- Mise en cohérence et fragmentation des capacités d'action (France : quelle intégration de la mobilité, de l'aménagement, de l'urbanisme ?)
- Maîtrise du foncier et des dynamiques économiques et mise en cohérence des politiques publiques

- Dynamiques politiques France/Suisse

